


ACCUEIL LOGE - DEPOT DOSSIER D'INSCRIPTION		
LUNDI 19 JUIN	MARDI 20 JUIN	MERCREDI 21 JUIN
9h00 à 11h00	13h00 à 17h30	8h à 11h30
AMPHITHEATRE DU COLLEGE - REUNIONS INFO PARENTS		
MARDI 27 JUIN		
1 <sup>ERE</sup> REUNION A 17H00		2 <sup>EME</sup> REUNION A 18H30

Lors du mardi 27 juin, les parents pourront également déposer leur dossier 'inscription dans une boîte à l'entrée de l'amphithéâtre

### LE DOSSIER D'INSCRIPTION

RENSEIGNER :	JOINDRE	PREVOIR
<ul style="list-style-type: none"> <li>la 1<sup>ère</sup> page du dossier avec précision.</li> <li>la Fiche Médicale.</li> </ul>  <p><b>TRANSPORTS SCOLAIRES</b></p> <p>Pour les élèves demi-pensionnaires, la <b>fiche d'inscription aux transports scolaires</b> est à retirer lorsque vous déposerez le dossier d'inscription de votre enfant auprès de la personne de l'accueil,</p> <p>Elle est également disponible sur le site du collège (<i>document à imprimer</i>)</p> <p><b>Cette démarche est obligatoire pour que votre enfant puisse utiliser le car scolaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>une copie complète (parents et enfants) du <b>Livret de Famille</b>,</li> <li>une copie de la <b>carte d'identité de l'élève</b> (si vous ne l'avez pas encore, nous fournir l'attestation de demande auprès de la Mairie et ultérieurement la copie de la carte),</li> <li>deux <b>petites photos d'identité</b> pour les demi-pensionnaires (photos scannées ou d'appareil numérique acceptées - taille 2,5 x 3 cm - Mettre le nom et prénom de l'élève au dos).</li> <li>un <b>extrait du jugement de divorce où apparaît la résidence des enfants (en cas de séparation)</b>.</li> <li>Une <b>facture justifiant le domicile pour les parents arrivant d'une école hors secteur Ste Ménehould</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 <b>cadenas</b> pour le casier des demi-pensionnaires (<b>Attention</b> : largeur du cadenas comprise entre 4 et 5,5 cm),</li> <li>1 <b>autre cadenas pour les filles</b> (casier en EPS).</li> </ul>

### RENTREE ECHELONNEE DES ELEVES A 7 HEURES 50

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017	MARDI 5 SEPTEMBRE 2017	MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017
<b>RENTREE des élèves de :</b> - 6 <sup>ème</sup> , 6 <sup>ème</sup> ULIS et de 6 <sup>ème</sup> SEGPA	<b>RENTREE des élèves de :</b> - 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> , 5-4-3 ULIS et 5-4-3 SEGPA	<b>DEBUT DES COURS POUR TOUS LES ELEVES de l'établissement</b>
Prise en charge par le professeur principal (remise de livres, documents, emploi du temps, etc.) puis cours.		

### SECURITE DANS L'ETABLISSEMENT

Conformément aux directives ministérielles depuis les attentats de novembre 2015, une réglementation stricte est appliquée concernant la circulation des voitures particulières dans l'enceinte de la cour du Collège :

- L'entrée dans l'établissement ne pourra se faire qu'à pied, les voitures ne pourront plus entrer dans le collège.
- Vous vous présenterez **OBLIGATOIREMENT** à l'Accueil avec une pièce d'identité.
- Vous voudrez bien présenter votre sac (ou assimilé) pour un examen visuel.

### TELEPHONE PORTABLE ET LECTEURS AUDIO-VIDEO

Par décision du conseil d'administration en date du 16 Juin 2011 :

**Les téléphones portables et lecteurs audio-vidéo devront être impérativement éteints et rangés dès l'entrée dans l'enceinte du collège. Tout appareil visible sera confisqué par tout adulte, remis au chef d'établissement qui le rendra aux parents.**